



Livret des compétitions Jeunes et directives d'engagements

Compétitions Estivales 2025

Critérium Pré-Régional Épreuves Combinées et Marche	3
Finale Régionale Equip'Athlé U14/U16	4
Championnat Régional Épreuves Combinées et Marche	8
Critérium Pré-Régional Zone Nord U14/U16	10
Critérium Pré-Régional Zone Sud U14/U16	12
Championnat Régional LANA U16	14
Pointes d'Or B	16
QUOTA JURY	17



TOURS PRINTANIERES EQUIP'ATHLÉ		
Catégories concernées	Date	Lieu
U14 U16	Dimanche 30 mars 2025	Dax (40)
U14 U16	Jeudi 08 mai 2025	Brive (19) Départements : 86-87-19-23-24
U14 U16	Jeudi 08 mai 2025	Saint Jean-de-Luz (64) sous réserve confirmation Mairie
U14	Samedi 10 mai 2025	Andernos (33)
U16	Dimanche 11 mai 2025	Bruges (33)
U14/U16	Dimanche 11 mai 2025	Libourne (33)
U14 U16	Dimanche 11 mai 2025	Agen (47)
U14 U16	Dimanche 11 mai 2025	Niort Départements : 79-16-17



Critérium Pré-Régional Épreuves Combinées et Marche

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 MAI 2025

➤ Lieux :

- **Zone Sud : En attente de stade**
- **Zone Nord : Stade Gaillot-Sutter, Châtelleraut (86).**

1 - Présentation de l'épreuve

Critérium pré-régional LANA :

- Heptathlon MIF
- Octathlon MIM

MIM OCTATHLON comprend huit épreuves et se déroule en deux journées selon l'ordre préconisé par la DTN :

- 1^{er} jour : 100m Haies (84) – Poids (4 kg) – Perche – Javelot (600g)
- 2^{ème} jour : 100m – Hauteur – Disque (1,250 g) – 1000m

MIF HEPTATHLON comprend sept épreuves et se déroule en deux journées selon l'ordre préconisé par la DTN :

- 1^{er} jour : 80m Haies (76) - Hauteur – Poids (3 kg) – 100 m
- 2^{ème} jour : Longueur – Javelot (500 g) - 1000 m

2 - Conditions de participation pour les athlètes

- **Engagement sans condition de minima.** Les entraîneurs veilleront à ce que les épreuves techniques aient été déjà pratiquées auparavant.
- Date limite d'engagements en ligne sur le site LANA : **vendredi 25 avril 2025 à 12h.**
- Parution de la liste des engagés : **lundi 28 avril 2025.**

3 - Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le **mercredi 30 avril 2025 à 12h00** en respectant les quotas indiqués dans ce livret (*Voir page 17*).

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur le site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).





Finale Régionale Equip'Athlé U14/U16

DIMANCHE 25 MAI 2025

Stade Ma Campagne, Angoulême (16)

Les règlements appliqués sont ceux de la Commission Nationale des Jeunes (CNJ) : *articles sur les finales régionales et nationales du challenge Equip'Athlé (pages 24 à 30 de la version mise à jour le 30 juin 2024 du livret CNJ)* : [CLIQUEZ-ICI](#)

Un club s'engageant dans un niveau de compétition (N1 ou N2) ne peut basculer dans l'autre niveau en cours de compétition ou de saison. Toutes les équipes d'un même club doivent être engagées dans le même niveau de compétition.

Les clubs Élite ou Nationale 1 doivent obligatoirement s'engager dans la division N1.

La participation au tour automnal étant obligatoire, seules les équipes y ayant participées peuvent prétendre à une finale.

1 - Qualifications

Date limite de réalisation des performances :

- **Dimanche 11 mai 2025 à 23h59.**

Diffusion des équipes qualifiables :

- **Lundi 12 mai 2025** sur le site LANA (onglet Engagement) et par e-mail aux adresses des clubs.

Diffusion des qualifiés :

- 1 jour après la parution et la confirmation des listes nationales de la finale nationale.

➤ **Équipes qualifiées :**

- 16 équipes MI
- 16 équipes BE

➤ **Principe de base :**

- N1 : 8 équipes
- N2 : 8 équipes





S'il y a moins de 8 équipes confirmées dans un niveau, la liste des équipes de l'autre niveau sera complétée, pour obtenir au total 16 équipes en compétition.

Un club ne pourra présenter qu'une seule équipe par catégorie (une en U16 et une en U14). À noter qu'un club qualifié en finale nationale ne pourra pas présenter une équipe en finale régionale (*article 5.1 page 25 « Un club peut engager plusieurs équipes dans la même division (N1 ou N2) mais seule l'une d'entre elles peut prétendre à une finale »*).

2 - Demande de repêchage

Pas de repêchage possible pour une compétition par équipes.

3 - Règlements

Le règlement sera celui de la finale nationale avec l'engagement **d'un seul athlète par épreuve et par sexe**. Un seul relais par équipe lors des finales.

Un athlète dispute au plus un triathlon (dans le respect du règlement des triathlons autorisés) et peut participer au relais mixte.

Le classement des équipes se fait conformément au [règlement du livret de la Commission Nationale des Jeunes](#).

Les points relatifs aux jeunes juges s'ajoutent au total pour le classement selon « 5 – Jeunes juges ».

4 - Règlements techniques des épreuves

[Livret Règlements des compétitions U14-U16 2024-25 / CNJ](#) (màj 30 juin 2024, pages 24 à 30).

4.1. Concours et Courses

- Lancers et Sauts horizontaux : 4 essais par athlète.
- Hauteur et Perche : 8 essais maximum par athlète.
- Si le 8^{ème} essai est réussi, il est accordé un seul essai à chaque hauteur supérieure jusqu'au premier échec.
- *Les montées de barres ne peuvent pas être établies systématiquement en fonction des tables de cotation. Elles ne suivront donc pas les cotations de la table.*
- Un seul tour pour les épreuves de courses.

4.2. Relais mixte

- La composition du relais est obligatoirement de 2 garçons et 2 filles





- L'ordre de transmission est laissé à l'initiative des équipes.

5 - Jeunes juges

5.1. Chaque équipe peut présenter un jeune juge, et un seul. Il doit être titulaire d'une licence FFA (compétition ou encadrement) des seules catégories Benjamins/U14 et Minimes/U16 sans qu'il soit obligatoirement de la même catégorie que son équipe.

5.2. Afin de valoriser la présence d'un Jeune Juge dans l'équipe et de mettre sa performance de niveau avec celle des autres athlètes de l'équipe, un Jeune Juge sera crédité de :

- 5 pts pour un jeune juge non certifié
- 20 pts pour un jeune juge certifié départemental (Apprenti)
- 30 pts pour un jeune juge certifié régional (Confirmé)
- 40 pts pour un jeune juge certifié national (Expérimenté)

6- Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le **jeudi 22 mai 2025 à 12h00** en respectant les quotas indiqués dans ce livret (*Voir page 17*).

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur le site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).



Annexe : Registre des Épreuves (issues du livret CNJ)

REGISTRE DES ÉPREUVES ÉQUIP'ATHLÉ Automne/Printemps				
BENJAMINS U14				
FAMILLES	ÉPREUVES F	ÉPREUVES M	N1	N2
COURSES	50m	50m	1	3
	50m haies	50m haies	1	
	1000m	1000m	1	
	2000m marche	2000m marche	1	
SAUTS	Hauteur	Hauteur	1	3
	Perche	Perche	1	
	Longueur	Longueur	1	
	Triple saut	Triple saut	1	
LANCERS	Poids (2kg)	Poids (3kg)	1	3
	Disque (600g)	Disque (1kg)	1	
	Marteau (2kg)	Marteau (3kg)	1	
	Javelot (400g)	Javelot (500g)	1	
RELAIS	4x60m MIXTE		1	1
JEUNE JUGE	Jeune Juge		1	1
Total Cotations U14			14	11

REGISTRE DES ÉPREUVES ÉQUIP'ATHLÉ Automne/Printemps				
MINIMES U16				
FAMILLES	ÉPREUVES F	ÉPREUVES M	N1	N2
SPRINT - HAIES	80m	80m	1	3
	120m	120m	1	
	80m haies	100m haies	1	
	200m haies	200m haies	1	
DEMI - FOND MARCHÉ	1000m	1000m	1	2
	2000m	2000m	1	
	3000m marche	3000m marche	1	
SAUTS	Hauteur	Hauteur	1	3
	Perche	Perche	1	
	Longueur	Longueur	1	
	Triple saut	Triple saut	1	
LANCERS	Poids (3kg)	Poids (4kg)	1	3
	Disque (800g)	Disque (1kg250)	1	
	Marteau (3kg)	Marteau (4kg)	1	
	Javelot (500g)	Javelot (600g)	1	
RELAIS	4x60m MIXTE		1	1
JEUNE JUGE	Jeune juge		1	1
Total Cotations U16			17	13





Championnat Régional Épreuves Combinées et Marche

SAMEDI 31 MAI ET DIMANCHE 1er JUIN 2025

Stade Pierre Paul Bernard, Talence (33)

1 - Présentation de l'épreuve :

Championnat régional LANA :

- Heptathlon MIF
- Octathlon MIM

MIF HEPTATHLON comprend sept épreuves et se déroule en deux journées selon l'ordre préconisé par la DTN :

- 1^{er} jour : 80m Haies (76) - Hauteur – Poids (3 kg) – 100 m
- 2^{ème} jour : Longueur – Javelot (500 g) - 1000 m

MIM OCTATHLON comprend huit épreuves et se déroule en deux journées selon l'ordre préconisé par la DTN :

- 1^{er} jour : 100m Haies (84) – Poids (4 kg) – Perche – Javelot (600g)
- 2^{ème} jour : 100m – Hauteur – Disque (1,250 g) – 1000m

2 - Conditions de participation

- Date de réalisation des performances : **dimanche 18 mai 2025.**
- Parution de la liste des qualifiables : **mercredi 21 mai 2025.**
- Confirmation d'engagements en ligne sur le site LANA avant le **mercredi 28 mai 2025 à 23h59.**
- Parution de la liste des engagés avec la liste des repêchés : **jeudi 29 mai.**

3 - Quotas

- Heptathlon MIF : 16 athlètes.
- Octathlon MIM : 16 athlètes.

Pour que la demande de repêchage soit analysée et acceptée par la CSOR, la CRJ et le responsable de la compétition, l'athlète doit avoir participé en Hiver 2025 aux épreuves combinées ou bien présenter des résultats sur les disciplines de l'épreuve.

4 – Informations complémentaires



Ligue d'Athlétisme
Nouvelle-Aquitaine
Maison régionale des sports
2 avenue de l'Université
33400 Talence
FRANCE



lana@athlelana.fr



05 57 00 11 50



Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le **mercredi 28 mai 2025 à 12h00** en respectant les quotas indiqués dans ce livret (Voir page 17).

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

[Demande de repêchage](#)

[Télécharger le document de demande de repêchage ici.](#)

À renvoyer impérativement sous format Excel AVANT LE JEUDI 12h de la semaine qui PRÉCÈDE LA COMPÉTITION à l'adresse gestadm@athlelana.fr





Critérium Pré-Régional Zone Nord U14/U16

DIMANCHE 15 JUIN 2025

Stade Bernard Becavin, Cognac (16) et Stade Georges Lapeyre, Brive la Gaillarde (19)

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition pré-régionale concerne les Comités 16-17-19-23-24-79-86-87 et se déroule sur une journée.

2 - Conditions de participation

- Date de réalisation des performances : **dimanche 01 juin 2025.**
- Parution de la liste des qualifiables : **lundi 02 juin 2025.**
- Date limite des confirmations des engagements en ligne sur le site LANA : **vendredi 06 juin 2025 à 12h.**
- Parution des starts listes et groupes : **mercredi 11 juin 2025.**

2.1 Critérium Pré-Régional Individuel U16 :

Quotas :

- 80m : 24 athlètes avec séries de niveaux et une Finale.
- 120m et 80m/100m/200m haies : 24 athlètes Finales directes de niveaux.
- 1000m et 2000m : 20 athlètes.
- Concours : 18 athlètes sauf marteau et disque, 15 athlètes (4 essais). Concours classique pour sauts avec barre.

Marche et Relais : engagement libre.

Limitation à 3 épreuves + relais avec application du règlement triathlon.

2.2 Critérium Pré-Régional Triathlon U14 :

Quotas :

- U14 – Féminines : 25 athlètes
- U14 – Masculins : 25 athlètes

Application du règlement triathlon pour les épreuves, soit 4 essais pour les concours et élimination après 3 échecs consécutifs aux concours de sauts verticaux.

Relais engagement libre



Demande de repêchage

[Télécharger le document de demande de repêchage ici.](#)

À renvoyer impérativement sous format Excel AVANT LE JEUDI 12h de la semaine qui PRÉCÈDE LA COMPÉTITION à l'adresse gestadm@athlelana.fr

4 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le **mercredi 4 juin 2025 à 12h00** en respectant les quotas indiqués dans ce livret (*Voir Quota page 17*).

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

NOTA BENE : Ces Critériums ont été réformés par la CRJ pour proposer aux jeunes athlètes des compétitions qui les prépareront aux championnats de niveau régional et national. Les membres de la CRJ vont étudier, en relation avec les comités, un nouveau format de compétitions pour l'ensemble des athlètes U14 et U16 sur le territoire néo aquitain.





Critérium Pré-Régional Zone Sud U14/U16

SAMEDI 14 JUIN 2025

Stade Robert Rabal, Agen (47)

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition pré-régionale Zone Sud concerne les Comités 33-40-47-64 et se déroule sur une journée.

2 - Conditions de participation

- Date de réalisation des performances : **dimanche 01 juin 2025.**
- Parution de la liste des qualifiables : **lundi 02 juin 2025.**
- Date limite des confirmations des engagements en ligne sur le site LANA : **vendredi 06 juin 2025 à 12h.**
- Parution des starts listes et groupes : **mercredi 11 juin 2025.**

2.1 Critérium Pré-Régional Individuel U16 :

Quotas :

- 80m : 24 athlètes *avec Séries de niveaux et une Finale.*
- 120m et 80m / 100m / 200m Haies : 24 athlètes *en Finales directes de niveaux.*
- 1000m et 2000m : 20 athlètes *en Finales directes.*
- Concours : 18 athlètes, sauf marteau et disque : 15 athlètes (4 essais). Concours classique pour sauts avec barre.
- Marche et Relais : engagement libre.

Limitation à 3 épreuves + Relais avec application du règlement triathlon.

2.2 Critérium Pré-Régional Triathlon U14 :

Quotas :

- U14 – Féminines : 25 athlètes
- U14 – Masculins : 25 athlètes

Application du règlement triathlon pour les épreuves, soit 4 essais pour les concours et élimination après 3 échecs consécutifs aux concours de sauts verticaux.

Relais engagement libre.





4 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le **mercredi 4 juin 2025 à 12h00** en respectant les quotas indiqués dans ce livret (*Voir page 17*)

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur le site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

Demande de repêchage

[Télécharger le document de demande de repêchage ici.](#)

À renvoyer impérativement sous format Excel AVANT LE JEUDI 12h de la semaine qui PRÉCÈDE LA COMPÉTITION à l'adresse gestadm@athlelana.fr





Championnat Régional LANA U16

SAMEDI 21 JUIN 2025

Saint André de Cubzac (33)

1 - Conditions de participation

Exceptionnellement la période de réalisation des performances pour la qualification au championnat régional prendra fin 1 semaine au lieu de 2 semaines avant la date de la compétition.

- Date de réalisation des performances : **samedi 14 juin 2025.**
- Parution de la liste des qualifiables le **lundi 16 juin 2025.**
- Confirmation d'engagements en ligne sur le site LANA avant le **mercredi 18 juin 2025 à 22h.**
- Parution de la liste des engagés ainsi que la liste des repêchés : le **jeudi 19 juin 2025.**
- **Demande de repêchage AVANT LUNDI 16 JUIN 2025 à 10H.**

Quotas :

- **Concours : 16 MIF et 16 MIM : avec performances plancher :**
 - Hauteur : MIF 1,35m - MIM 1,50m
 - Perche : MIF 2,00m - MIM 2,40m
 - Marteau : MIF 20m - MIM 18m
- **Courses :**
 - 80m, 120m, 80m Haies et 100m Haies : **24 MIF et 24 MIM**
 - 200m Haies : **24 MIF et 24 MIM**
 - 1000m, 2000m : **20 MIF et 20 MIM**
 - 3000m Marche : **20 MIF et 20 MIM**

2 – Règlement

3 épreuves maximum selon le règlement *triathlon* du livret de la CNJ (+ relais).

- Finales directes de niveaux sur l'ensemble des courses.
- Interdit de doubler 80m et 120m.
- Relais : engagements libres. Un athlète ne peut pas doubler relais MIF ou MIM avec le relais mixte.

Application du règlement des championnats : *pour tous les concours (hors perche et hauteur) : 3 essais pour tous les concurrents + 3 essais supplémentaires pour les 8 meilleurs à l'issue des 3 premiers essais.*





Prévoir des épingles pour les courses 1000m – 2000m – 3000m Marche.
Maillot aux couleurs du club référent (entente) obligatoire.

3 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le **jeudi 19 juin 2025 à 12h00** en respectant les quotas indiqués dans ce livret (Voir page 17).

- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

[Demande de repêchage](#)

[Télécharger le document de demande de repêchage ici.](#)

À renvoyer impérativement sous format Excel

AVANT LUNDI 16 JUIN 2025 AVANT 10H.

à l'adresse gestadm@athlelana.fr





Pointes d'Or B

DIMANCHE 29 JUIN 2025

Saintes (17)

Exceptionnellement la période de réalisation des performances pour les qualifications prendra fin une semaine (au lieu de deux semaines) avant la date de la compétition.

1 - Conditions de participation

- Date de réalisation des performances : **dimanche 22 juin 2025.**
- Parution de la liste des qualifiables : **lundi 23 juin 2025.**
- Confirmation d'engagements en ligne sur le site LANA avant : **jeudi 26 juin 2025 à 12h.**
- Date limite de confirmation des épreuves choisies : **vendredi 27 juin 2025 à 12h00.**

Cette année, les finales A étant après les finales B, les **athlètes non assurés de pouvoir participer à la finale A pourront exceptionnellement participer à la finale B.** Cela ne concerne que **quelques cas particuliers qui seront étudiés individuellement.**

2 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le **jeudi 26 juin 2025 à 12h00** en respectant les quotas indiqués dans ce livret (*Voir page 17*).

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

3 – Règlement technique

Les règles appliquées seront celles de la Finale nationale.

4 – Demande de repêchage

- **Pas de demande de repêchage.**

5- Quotas

- **50 MIF**
- **50 MIM**
- **50 BEM**
- **50 BEF**





QUOTA JURY

Chaque club doit engager son jury en fonction du nombre d'athlètes inscrits :

L'inscription des jurys est obligatoire sur le site LANA.

Les juges s'inscrivant sur place ne seront pas assurés de bénéficier de la restauration.

Les pénalités se feront conformément à la Circulaire financière.

Le directeur de réunion pourra être amené à changer les affectations des juges pour le bon fonctionnement de la compétition.

Le quota de jury par club est divisé par deux (arrondi à l'entier supérieur) si le club se trouve à plus de 300km (aller-retour), entre le siège du club jusqu'au lieu de la compétition. Le trajet étant basé sur l'utilisation de Michelin ou Mappy. Pour les clubs se trouvant en entente, c'est l'adresse du siège du club maître qui sera prise en compte.

➤ Quota jury :

- **Compétitions d'Épreuves Combinées**

- 1 à 2 athlètes : 1 officiel
- de 3 à 6 athlètes : 2 officiels
- de 7 à 10 athlètes : 3 officiels
- de 11 à 15 athlètes : 4 officiels
- 16 athlètes et + : 5 officiels

- **Compétitions d'épreuves individuelles :**

- de 4 à 7 athlètes : 1 officiel
- de 8 à 13 athlètes : 2 officiels
- de 14 à 21 athlètes : 3 officiels
- de 22 à 36 athlètes : 4 officiels
- de 37 et plus : 5 officiels

Seront inclus dans les officiels les juges assistants ainsi que les jeunes juges dans la limite de la moitié du quota d'officiels requis (à l'entier inférieur : exemple : 3 officiels → 1 assistant/jeune juge et 2 officiels).





Ligue d'Athlétisme
Nouvelle-Aquitaine
Maison régionale des sports
2 avenue de l'Université
33400 Talence
FRANCE



iana@athlelana.fr



05 57 00 11 50